



20 janvier 2006
COMMUNIQUE

DIRECTION GENERALE
Hôtel-Dieu St Jacques

Contact :
Professeur Laurent Alric
Coordonnateur Pôle de
Référence des Hépatites
Tél. : 05 61 77 95 51
Fax : 05 61 77 22 30
alric.l@chu-toulouse.fr

Journée nationale d'information sur l'hépatite

La Fédération Nationale des Pôles de Référence des hépatites et l'Association Française pour l'Etude du Foie organise, le 21 janvier 2006 une journée nationale d'information des professionnels de santé.

Cette journée nationale est relayée sur Midi-Pyrénées par le Pôle de Référence des Hépatites coordonné par le Professeur Laurent ALRIC et le Professeur Jean-Pierre VINEL du CHU de Toulouse qui organisent une Conférence-débat :

le samedi 21 janvier 2006 de 9 heures 30 à 12 heures 30
au SOFITEL Toulouse Centre – 84 allées Jean Jaurès

Objectifs de la journée

Cette journée nationale a pour objectifs de mieux prévenir les hépatites et sensibiliser le grand public ainsi que les acteurs de santé sur le dépistage, informer des améliorations de la prise en charge et des traitements

Cette journée fait suite aux mesures annoncées le mois dernier par le Ministre de la Santé Xavier BERTRAND et destinées à renforcer la lutte contre les hépatites virales.

Un problème de santé publique

Il s'agit en effet d'un problème de santé publique puisqu'on compte 500 000 porteurs du virus de l'hépatite C avec chaque année de 4000 à 5000 nouvelles contaminations et 3000 à 3500 patients meurent chaque année des complications de cette maladie. Il en est de même pour l'hépatite B qui affecte 300 000 personnes en France avec 1500 décès imputables à cette infection. Pour ces deux hépatites, on estime à 400 000 le nombre de personnes qui ignorent leur hépatite. En effet, il s'agit d'une infection très souvent silencieuse et les sujets infectés ne présentent, dans la plupart des cas, aucun signe de la maladie durant plusieurs années et le diagnostic est malheureusement parfois réalisé lors de complications. Les médecins généralistes sont les mieux placés pour repérer les sujets à risque et leur proposer un test de dépistage. Ils peuvent ensuite orienter le patient en fonction de la sévérité des cas vers un spécialiste, libéral ou hospitalier.